



Contrat de prêt de l'extracteur

Entre : l'association Reine de Pique

représentée par (Nom Prénom) : _____

et (Nom Prénom) : _____

Demeurant : _____

Mail : _____ @ _____

Téléphone : _____

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités de mise à disposition de l'extracteur.

Il est convenu ce qui suit :

L'apiculteur adhérent s'engage à :

- ➔ être à jour de sa cotisation annuelle,
- ➔ venir chercher puis ramener le matériel dans les temps,
- ➔ établir un chèque de caution à l'ordre de Reine de Pique d'un montant de 300 euros,
- ➔ prendre soin du matériel prêté, le rendre propre et en état de fonctionnement (la caution ne sera restituée qu'après vérification de l'état du matériel),
- ➔ avertir l'association en cas de dysfonctionnement ou casse accidentelle du matériel.

Durée du prêt : 48 heures maximum

Chèque n° _____ date _____ banque _____
(ne sera encaissé que si le matériel prêté est rendu en mauvais état, non nettoyé ou au delà du temps imparti).

L'emprunteur s'engage à venir chercher l'extracteur à _____ le _____
et à le rapporter à _____ le _____

**Le matériel mis à disposition est propre, en bon état de présentation et de fonctionnement.
J'ai vérifié que la bague est insérée dans son logement au fond de la cuve de l'extracteur.**

fait à _____ le : _____

Signature du bénévole représentant l'association

la signature vaut accord de ces conditions
Signature de l'apiculteur emprunteur

Date de restitution : _____ heure _____

**Le matériel restitué est propre, en bon état de présentation et de fonctionnement.
La bague est insérée dans son logement au fond de la cuve de l'extracteur.**

Signature du bénévole représentant l'association

Signature de l'apiculteur emprunteur